

Les Poules Seniors et Vétérans publiées



[Lien vers article](#)

Vendredi 26 août 2022

INFOS

COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Appel à candidature saison 2022-2023

Madame, monsieur,

Afin de préparer la nouvelle saison, la Commission des Installations sportives invite les dirigeants ou joueurs qui cessent de pratiquer dans les clubs de l'Ouest du département ou situés autour de Béziers ou Bédarieux à devenir contrôleurs de terrain de football du District de l'Hérault.

Les candidatures permettront de vous convoquer à une journée de formation interne fin août pour la pratique du contrôle et effectuer des exercices de relevés numérique sur tablette.

La Commission TIS 34

MODIFICATIONS AU REGLEMENT DES COMPETITIONS OFFICIELLES DU DISTRICT (RCO)

Le RCO a fait l'objet de modifications. Ces modifications sont repérées par un trait rouge dans la marge côté gauche. Voir lien ci-dessous :

[RCO saison 2022-2023](#)

SOMMAIRE

L'ACTU DE LA SEMAINE	3
PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION	9
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	10
SECTION SENIORS	10



Mise en page : Thibault Quadruppani

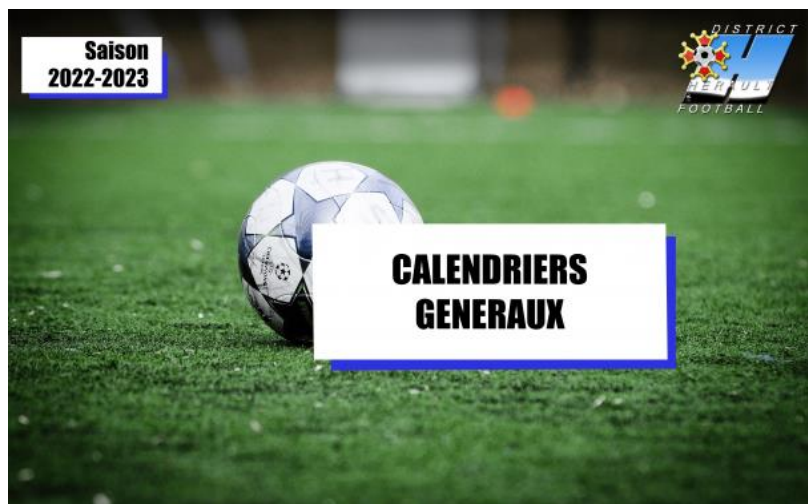
Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football

66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

L'ACTU DE LA SEMAINE

CALENDRIERS GENERAUX



Calendrier général des féminines : en attente des engagements à venir pour les U15F et U18F

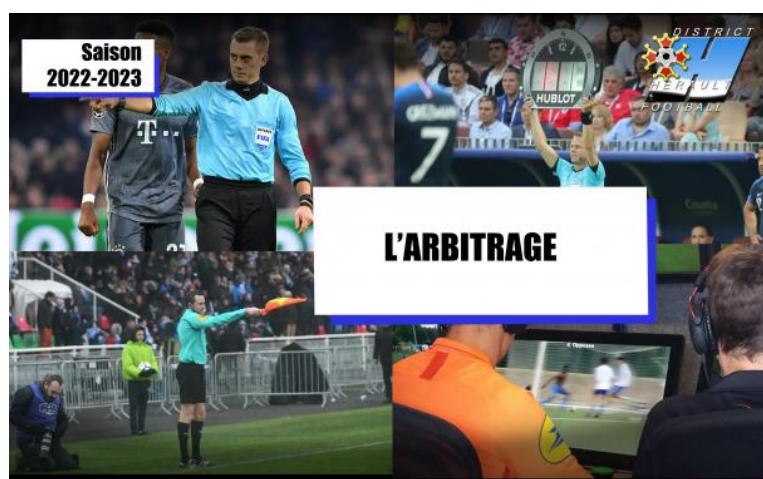
[Calendrier général du football animation 2022-2023](#)

[Calendrier général du foot féminin 2022-2023](#)

[Calendrier général des jeunes 2022-2023](#)

[Calendrier général des seniors 2022-2023](#)

RETOUR SUR LA FIA D'AOUT 2022 – PROMOTION MAURICE SALTEL



Du 15 au 17 août 2022, s'est tenue la première Formation Initiale d'Arbitre à Saint Jean de Vedas.

Merci à l'IR2F et au RC Védasien pour leur implication et leur disponibilité.

La CDA et le District félicitent les 18 candidats de la formation qui pourront très vite commencer l'arbitrage.

Lien vidéo : <https://youtu.be/zXKJY2Vmfi>

Les 2 prochaines FIA auront lieu du 24 au 26 octobre sur Montpellier et Béziers

L'équipe communication du District

PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE U12/U13

A l'attention des clubs de l'Hérault qui ont engagé des équipes U12 et U13 garçons et féminines :
Comme les saisons passées, il est mis en place des réunions d'informations pour les EDUCATEURS et ACCOMPAGNATEURS des équipes U12 ET U13 participants aux championnats du DISTRICT de l'HERAULT.

Celles-ci ont pour objectifs de valider le PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE U12 ou U13 pour les encadrements de ces équipes.

Six dates sont programmées au cours du mois de septembre sur différents sites du département

C'est aux clubs d'inscrire ses éducateurs sur UN SEUL formulaire.

RDV sur site 18H30

DATES :

- Jeudi 1er septembre 2022 : CLERMONT L'HERAULT (le stade Jean Pinet et à la Salle Georges Brassens)
- Vendredi 02 septembre 2022 : PEROLS (Stade MARIUS VITOU – Club E.S PEROLS)
- Mardi 06 septembre 2022 : SUSSARGUES (Stade Jules RIMET – club house F.C SUSSARGUES)
- Lundi 12 septembre 2022 : ARCEAUX (Stade cité ASTRUC – Montpellier)
- Mercredi 14 septembre 2022 : SAUVIAN (COMPLEXE SPORTIF LA GOURONNE – Club F.C SAUVIAN)
- Jeudi 15 septembre 2022 : POUSSAN (Stade ALBERT BOUTOU – Club CA POUSSAN).

Lien pour inscription : <https://forms.office.com/r/szGUuNHEfM>

Attention : 50 personnes maximum par site.

Michael VIGAS
Conseiller Technique Départemental P.P.F
District de l'HERAULT de Football
Tel : 06.07.82.20.38
cdfa@herault.fff.fr

MODIFICATION DE LA PRATIQUE U6-U7



Conformément aux nouvelles directives fédérales, la pratique du foot des U6-U7 au sein du District de l'Hérault passera en Foot à 4 à partir de la saison 2022-2023.

De plus amples explications seront données aux réunions de secteurs prévues fin septembre. Vous trouverez ci-dessous le PDF reprenant les lois du jeu du Foot à 4 ainsi que les dimensions des terrains.

Bonne reprise à tous

Yoann Vincent
CTD DAP
07.57.84.25.12

[U6-U7 Foot à 4](#)

POULES SENIORS ET VETERANS – SAISON 2022-2023



Vous trouverez ci-joint la composition des poules de D1 à D5 Seniors et des poules Vétérans. Pour rappel, pour les poules de D4 et D5, il s'agit d'un championnat en 2 phases :

- Une première phase, dite de brassage, avec un niveau unique
- Une seconde phase avec deux niveaux (D4 et D5)

Nb : Les équipes en rouges sont sous réserve de confirmation d'engagement, la date limite est le 24/08/22.

[Poules Sénior et Vétérans 2022-2023](#)

RENTREES DU FOOT D'ANIMATION POUR LA SAISON 2022-2023

Voici ci-dessous les dates des rentrées du Foot d'Animation pour la Saison 2022-2023 :

- Samedi 17 septembre 2022 : Rentrée du foot pour les catégories U10-U11.
- Samedi 24 septembre 2022 : Rentrée du foot pour les catégories U8-U9.
- Samedi 01 octobre 2022 : Rentrée du foot pour les catégories U6-U7.
- Samedi 15 octobre 2022 : Rentrée du foot pour les catégories U6 à U18 Féminines.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à me contacter par mail : cdfa@herault.fff.fr

FOOT LOISIR SAISON 2022-2023

Le District de l'Hérault de Football renouvelle pour l'année 2022-2023 les actions qu'il a mené autour du foot loisir :

- Au niveau des seniors et vétérans : Foot à 8 en soirée
- Au niveau des jeunes : Foot à 8, futsal, futnet, beach soccer, ...

Le District souhaite, avec cette pratique, rassembler autour de notre sport favori un maximum de pratiquants dans un climat amical, festif, ...

Dans cette optique, le Foot Loisir sera organisé en phase pour ne pas obliger une équipe à s'engager pour toute une saison ou pour qu'une équipe puisse se rajouter en cours de saison. De plus, c'est une pratique sans classement pour être en accord avec la ligne directrice du projet.

Les inscriptions seront ouvertes début juillet et pourront durer tout au long de la saison.

Nous demandons aux clubs intéressés de transmettre les informations suivantes par e-mail (competition@herault.fff.fr) :

- la catégorie concernée,
- le nombre d'équipes,
- les coordonnées du responsable.

Si nous avons suffisamment d'équipes inscrites nous transmettrons une feuille d'engagement.

On rappelle qu'il existe une licence foot loisir, qui est gratuite si vous possédez déjà une licence FFF. De plus, les clubs qui auront plus de 10 licenciés dans la discipline se verront remettre des dotations de la FFF.

Si vous avez des questions,
Contactez le service compétition à competitions@herault.fff.fr
Ou Mazouz Belgharbi au 06 38 48 22 28

OFFRE D'EMPLOI COMPTABLE



Le District de l'Hérault de Football recrute une ou un comptable pour un poste en CDI à pourvoir au plus vite. Le Dossier Complet (CV, lettre de motivation, copie des diplômes et certificats de travail) est à envoyer à secretariat@herault.fff.fr avant le 2 septembre 2022

[Offre d'emploi Comptable](#)

Le Comité de Direction

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion électronique du vendredi 19 Aout 2022

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mmes Shirley BUCH - Meriem FERHAT MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Stéphan DE FELICE - Khalid FEKRAOUI - Frédéric CACERES - Didier MAS - Jean-Louis DENIZOT - Frédéric GROS - Alain NEGRE - Guillaume MAILLE**

Absents : **Mme Nérیمان BENDRIA - MM. Olivier SIMORRE - Guy MICHELIER - Paul GRIMAUD**

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

Le prochain Comité de Direction étant prévu à la fin du mois d'août, une réunion électronique a été organisée pour permettre aux membres du CD de voter en urgence le point suivant :

Entente à valider par le CD :

Suite à la demande tardive du club de Vendémian et pour permettre à l'entente Le Pouget – Vendémian de participer au 1^{er} tour de la Coupe de France, sa validation est soumise au vote électronique du Comité de Direction.

L'entente Le Pouget – Vendémian est validée à la majorité des membres participants (12 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention)

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du lundi 22 août 2022

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langenfeld – Sylvain Sanna**

Excusés : **MM. Matthieu Blain – Jacques Gay – Bruno Lefevre**

Assiste à la réunion : **M. Mazouz Belgharbi**, Président de la Commission de la Pratique Sportive

Les procès-verbaux des réunions des 21 et 29 juillet 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

COMPOSITION DES POULES SENIORS ET VETERANS

La Commission établit ce jour la composition des poules des championnats Seniors et Vétérans pour la saison 2022-2023, au vu des engagements validés par les clubs via FOOTCLUBS (clôture des engagements au 14 août 2022).

D1

BAILLARGUES ST BRES 1
CASTELNAU CRES FC 2
CORNEILHAN LIGNAN 1
FLORENSAC PINET 1
GIGNAC AS 1
LA PEYRADE OL 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
M. ATLAS PAILLADE 2
M.ARCEAUX 1
MONTARNAUD AS 1
PAULHAN ES 1
S. POINTE COURTE 1
ST GELY FESC 1
ST THIBERY SC 1
14 équipes

D2**Poule A**

CANET AS 1
COURNONTERRAL 1
JACOU CLAPIERS FA 1
JUVIGNAC AS 1
LAVERUNE FC 1
M. ARCEAUX 2
M. PETIT BARD FC 2
MAUGUIO CARNON US 2
MONTAGNAC US 1
SETE OLYMPIQUE FC 1
SUSSARGUES FC 1
VENDARGUES PI 2

12 équipes**Poule B**

AS MEDITERRANEE 34 2
CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 2
COEUR HERAULT ES 1
GRAND ORB FOOT ES 1
LAMALOU FC 1
LATTES AS 2
M. CELLENEUVE 1
M. INTER AS 1
PUISSALICON MAGA 1
ST JEAN VEDAS 2
THONGUE ET LIBRON FC 1

12 équipes**D3****Poule A**

ASPTT LUNEL 1
BAILLARGUES ST BRES 2
CASTRIES AV 1
JACOU CLAPIERS FA 2
LA GRANDE MOTTE AS 1
M. LEMASSON RC 1
PALAVAS CE 2
ST GELY FESC 2
ST MATHIEU AS 1
SUSSARGUES FC 2
VALERGUES AS 1
VIL.MAGUELONE 1

12 équipes**Poule B**

ARSENAL CROIX ARGENT 1
ASPTT MONTPELLIER 1
CANET AS 2
JUVIGNAC AS 2

MEZE STADE FC 2
MIREVAL AS 1
MONTPEYROUX FC 1
PEROLS ES 2
PIGNAN AS 2
PRADES LEZ FC 1
ST ANDRE SANGONIS OL 2
ST CLEMENT MONT 3 *
12 équipes

Poule C

BALARUC STADE 2
BESSAN AS 1
FABREGUES AS 3
FLORENSAC PINET 2
GIGEAN R S 1
LA PEYRADE OL 2
LAVERUNE FC 2
MONTAGNAC US 2
POUSSAN CA 1
ROC SOCIAL SETE 1
VIASSOIS FCO 1
VILLEVEYRAC US 1
12 équipes

Poule D

ALIGNAN AC 1
COEUR HERAULT ES 2
CORNEILHAN LIGNAN 2
LE POUGET US 1
LESPIGNAN VENDRES FC 2
MIDI LIROU CAPESTANG 1
NEZIGNAN ES 1
PUIMISSON AS 1
PUISSALICON MAGA 2
ST PARGOIRE FC 1
SUD HERAULT FO 2
VILL. BEZIERS FC 1
12 équipes

***ST CLEMENT MONT 3 remplace MONTARNAUD AS 2 qui a notifié son refus d'engagement.**

Rappel : Quotient des équipes classées 3^{èmes} de D4 à l'issue de la saison 2021-2022, conformément aux dispositions de l'Article 16 du Règlement des Compétitions Officielles :

SUSSARGUES FC 2	1,937 (a déjà accédé en D3)
ARSENAL CROIX ARGENT 1	1,875 (a déjà accédé en D3)
ST CLEMENT MONT 3	1,857
CAZOULS MAR MAU 2	1,75

BRASSAGE D4 - D5 PHASE 1**Poule A**

ASPTT LUNEL 2
CASTRIES AV 2
LA GRANDE MOTTE AS 2
LUNEL GC 2
MARSILLARGUES 1
ST AUNES GS 1
VALERGUES AS 2

7 équipes

Poule B

BASSES CEVENNES 1
LUNEL US 1
M. PAILLADE MERCURE 1
M. PETIT BARD FC 3
M. ST MARTIN AS 1 (engagement non confirmé)
PORT MARIANNE MTP FC 1
ST JEAN VEDAS 3

7 équipes

Poule C

AS CROIX D'ARGENT 1 (engagement non confirmé)
COURNONTERRAL 2
M. CELLENEUVE 2
M. LUNARET NORD 1
MIREVAL AS 2
MUC FOOTBALL 1
S. POINTE COURTE 2

7 équipes

Poule D

GIGNAC AS 2
JACOU CLAPIERS FA 3
M. ATLAS PAILLADE 3
M. LEMASSON RC 2
M. ST MARTIN AS 2 (engagement non confirmé)
PRADES LEZ FC 2
ST MARTIN LONDRES US 1

7 équipes

Poule E

FC PEZENAS 1
MEZE STADE FC 3
PAULHAN ES 2
POUSSAN CA 2
SC LODÈVE 1 (engagement non confirmé)
VALROS AS 1
VILLEVEYRAC US 2

7 équipes

Poule F

OL MARAUSSAN BITER 1
SAUVIAN FC 1
ST THIBERY SC 2

SUD HERAULT FO 3
THEZAN ST GENIES OF 1
U.S. BEZIERS 2
VIA DOMITIA USCNM 2
VILL. BEZIERS FC 2
8 équipes

Poule G

CAZOULS MAR MAU 2
COEUR HERAULT ES 3
LE POUGET US 2
MONTBLANC SF 1
OL MARAUSSAN BITER 2
ST PARGOIRE FC 2
VIASSOIS FCO 2
7 équipes

Poule H

ALIGNAN AC 2
BESSAN AS 2
GRAND ORB FOOT ES 2
LAMALOU FC 2
NEFFIES ROUJAN RC 1
THONGUE ET LIBRON FC 2
VIA DOMITIA USCNM 1
7 équipes

VÉTÉRANS**Poule A**

BAILLARGUES ST BRES 3
GIGEAN R S 3
LA GRANDE MOTTE AS 3
M. ARCEAUX 3
MAUGUIO CARNON US 4
MONTP. MILLENAIRE 1
SETE OFC 2
SPORT TALENT 34 1
ST JEAN VEDAS 5
VALERGUES AS 3
VENDARGUES PI 3
11 équipes

Poule B

AS CROIX D'ARGENT 2
BALARUC STADE 3
LA PEYRADE OL 3
M. LEMASSON RC 3
M. PAILLADE MERCURE 2
MIREVAL AS 3
PIGNAN AS 3
S. POINTE COURTE 4

SETE FC 34 3
ST GEORGES RC 1
ST JEAN VEDAS 4
11 équipes

Poule C

AGDE RCO 3
AS MEDITERRANEE 34 3
BESSAN AS 3
BOUZIGUES LOUPIAN AC 1
FLORENSAC PINET 3
MARSEILLAN CS 1
MONTAGNAC US 3
PAULHAN ES 4
ROC SOCIAL SETE 3
S. POINTE COURTE 3
SAUVIAN FC 2
11 équipes

Poule D

ALIGNAN AC 3
CLERMONTAISE 3
COEUR HERAULT ES 4
ETS DU JAUR 2
GRAND ORB FOOT ES 3
LAMALOU FC 3
LE BOSQ ES VETERANS 1
NEFFIES ROUJAN RC 2
NEZIGNAN ES 2
THONGUE ET LIBRON FC 3
VIA DOMITIA USCNM 3
11 équipes

Poule E

BEZIERS A. S. 3
CAZOULS MAR MAU 3
CORNEILHAN LIGNAN 3
MIDI LIROU CAPESTANG 2
OCCITANIE FC 1
OL MARAUSSAN BITER 3
PUIMISSON AS 2
ST THIBERY SC 4
SUD HERAULT FO 4
THEZAN ST GENIES OF 3
U.S. BEZIERS 3
VALROS AS 2
12 équipes

Les poules seront diffusées en fin d'après-midi sur le site internet du District ; les clubs auront la possibilité de demander un changement de poule au plus tard le 24 août 2022 midi ; les demandes seront alors examinées et les changements effectués à condition que les clubs s'entendent mutuellement (exemple, un club en D3 poule A souhaite basculer en poule B ; le changement sera validé si un club de la poule B désire intégrer la poule A).

Le calendrier général Vétérans a été établi comme suit, par défaut les vendredis soir suivants :

J1	16 SEPT 22
J2	23 SEPT 22
J3	30 SEPT 22
J4	7 OCT 22
J5	14 OCT 22
MR	21 OCT 22 (tour de Coupe)
MR	28 OCT 22
MR	Mar 1 ^{er} NOV 22
J6	4 NOV 22
J7	11 NOV 22
J8	18 NOV 22
J9	25 NOV 22
J10	2 DEC 22
J11	9 DEC 22
MR	16 DEC 22 (tour de Coupe)
J12	6 JANV 23
J13	13 JANV 23
J14	20 JANV 23
MR	27 JANV 23 (tour de Coupe)
J15	3 FEV 23
J16	10 FEV 23
MR	17 FEV 23
MR	3 MARS 23
J17	10 MARS 23
MR	17 MARS 23 (tour de Coupe)
J18	24 MARS 23
J19	31 MARS 23
MR	7 AVR 23 Pâques
J20	14 AVR 23
MR	21 AVR 23 (tour de Coupe)
J21	5 MAI 23
J22	12 MAI 23

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupe de l'Hérault Seniors (engagements via footclubs clos au 14 août 2022) dont le total s'élève à **94 équipes** :

AGDE RCO 2
ALIGNAN AC 1
ARSENAL CROIX ARGENT 1
ASM34 1
ASPTT LUNEL 1
ASPTT MONTPELLIER 1
BAILLARGUES ST BRES 1
BALARUC STADE 1
BASSES CEVENNES 1
BESSAN AS 1
BEZIERS A. S. 2

CANET AS 1
CASTELNAU CRES FC 1
CASTRIES AV 1
CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 1
COEUR HERAULT ES 1
CORNEILHAN LIGNAN 1
COURNONTERRAL 1
FABREGUES AS 1
FC PEZENAS 1
FLORENSAC PINET 1
FRONTIGNAN AS 1
GIGEAN R S 1
GIGNAC AS 1
GRAND ORB FOOT ES 1
JACOU CLAPIERS FA 1
JUVIGNAC AS 1
LA GRANDE MOTTE AS 1
LA PEYRADE OL 1
LAMALOU FC 1
LATTES AS 1
LAVERUNE FC 1
LE POUGET US 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
LUNEL GC 1
LUNEL US 1
M. ATLAS PAILLADE 1
M. CELLENEUVE 1
M. INTER AS 1
M. LEMASSON RC 1
M. LUNARET NORD 1
M. PAILLADE MERCURE 1
M. PETIT BARD FC 1
M. ST MARTIN AS 1
M. ARCEAUX 1
MARSILLARGUES 1
MAUGUIO CARNON US 1
MEZE STADE FC 1
MIDI LIROU CAPESTANG 1
MIREVAL AS 1
MONTAGNAC US 1
MONTARNAUD AS 1
MONTBLANC SF 1
MONTPEYROUX FC 1
NEFFIES ROUJAN RC 1
NEZIGNAN ES 1
OL MARAUSSAN BITER 1
PALAVAS CE 2
PAULHAN ES 1
PEROLS ES 1
PIGNAN AS 1
PORT MARIANNE MTP FC 1
POUSSAN CA 1

PRADES LEZ FC 1
PUISSON AS 1
PUISSALICON MAGA 1
ROC SOCIAL SETE 1
S. POINTE COURTE 1
SAUVIAN FC 1
SC LODEVE 1
SETE FC 34 2
SETE OLYMPIQUE FC 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST AUNES GS 1
ST CLEMENT MONT 1
ST GELY FESC 1
ST JEAN VEDAS 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU AS 1
ST PARGOIRE FC 1
ST THIBERY SC 1
SUD HERAULT FO 2
SUSSARGUES FC 1
THONGUE ET LIBRON FC 1
U.S. BEZIERS 1
VALERGUES AS 1
VALROS AS 1
VENDARGUES PI 1
VIA DOMITIA USCNM 1
VIASSOIS FCO 1
VIL.MAGUELONE 1
VILL. BEZIERS FC 1
VILLEVEYRAC US 1

Le calendrier général de saison reste inchangé :

64^{èmes} de Finale le 25 septembre 2022 : 60 équipes entrent en lice, soit 30 matchs, 34 équipes exemptes.

32^{èmes} de Finale le 6 novembre 2022 : 32 matchs disputés par les 30 vainqueurs et les 34 équipes exemptes des 64^{èmes}.

16^{èmes} de Finale le 8 janvier 2023

8^{èmes} de Finale de 19 février 2023

¼ de Finale le 19 mars 2023

½ Finales le 23 avril 2023

Finale le 21 mai 2023

Le **tirage au sort** des 64^{èmes} de Finale aura lieu le **mercredi 31 août 2022 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

COUPE OCCITANIE SENIORS

Le nombre d'équipes à qualifier à l'issue de la phase organisée par le District est de 9 (neuf).

Les 10 (dix) équipes suivantes évoluant en R1 font leur entrée à partir du dernier tour organisé par le District : CASTELNAU CRES FC 1 – CLERMONTAISE 1 – FABREGUES AS 1 – LUNEL GC 1 – M. ATLAS PAILLADE 1 – SETE FC 34 2 – ST CLEMENT MONT 1 – VENDARGUES PI 1 – BEZIERS A. S. 2 – FRONTIGNAN AS 1

Le calendrier général de la saison est modifié comme suit :

1^{er} tour le 11 septembre 2022 : 20 matchs disputés par 40 équipes, 12 équipes exemptes (6 équipes de R2 et 6 équipes de R3 parmi les 8 engagées dans ce championnat).

2^{ème} tour le 25 septembre 2022 : 16 matchs disputés par les 20 vainqueurs et les 12 équipes exemptes du 1^{er} tour.

3^{ème} tour le 9 octobre 2022 : 8 matchs disputés par les 16 vainqueurs du 2^{ème} tour.

4^{ème} tour le 30 octobre 2022 : 9 matchs disputés par les 8 vainqueurs du 3^{ème} tour et les 10 équipes de R1

Le **tirage au sort** du 1^{er} tour aura lieu le **mercredi 31 août 2022 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2022-2023

La Commission rappelle ci-dessous les modalités des montées et descentes à l'issue de la saison 2022-2023 inscrites dans le Règlement des Compétitions Officielles :

Article 26 Accessions - Descentes

a) Accessions

Le club champion de D1 et le deuxième au classement accèdent automatiquement au championnat Régional 3 (R3),

Les clubs classés premiers des deux poules de D2 accèdent automatiquement en championnat D1.

L'attribution du titre de champion de D2 est déterminée conformément aux dispositions de l'article 16 § c) du Règlement des Compétitions Officielles.

b) Descentes

- D1 : les quatre clubs classés derniers sont rétrogradés en championnat D2.
- D2 : les deux clubs classés derniers des deux poules sont rétrogradés en championnat D3.

Toutes descentes supplémentaires des divisions supérieures (Ligue d'Occitanie) se répercutant dans les diverses divisions du District provoqueront automatiquement les descentes des clubs les plus mal classés.

Tous les cas non prévus qui pourraient éventuellement se présenter dans le système des accessions ou des descentes sont du ressort exclusif du Comité de Direction.

Le championnat D4 / D5 organisé en deux phases :

- La première phase se déroule de mi-septembre à mi-décembre (7 journées) en match aller seulement. Lors de cette phase les équipes engagées en D4 et D5 participent sur un niveau unique à un brassage. Des poules de 8 équipes au maximum sont constituées.

Un club pourra engager plusieurs équipes pour la première phase. Celles-ci devront être incorporées dans des groupes différents et seule l'équipe supérieure dans l'ordre hiérarchique (N° équipe) pourra prétendre à une éventuelle accession en D4 pour la deuxième phase.

A l'issue de cette première phase, les 48 meilleures équipes intègrent le niveau D4 de la phase 2, les autres équipes intègrent le niveau D5.

- La seconde phase se déroule de janvier à fin mai (10 journées) en match aller – retour. Le niveau D4 sera constitué de 8 poules de 6 équipes, et le niveau D5 de X poules de 6 équipes.

Pour la saison suivante toutes les équipes de D4 et D5 et celles qui rétrogradent de D3, se retrouveront sur un même niveau D4 / D5.

L'attribution du titre de champion de chaque championnat est déterminée conformément aux dispositions de l'article 16 § c) du Règlement des Compétitions Officielles.

La répartition des poules se fait de façon géographique si possible.

La Commission de la Pratique Sportive est chargée, en collaboration avec l'administration du District, de l'organisation et la gestion de ces compétitions.

Article 31 Accessions - Descentes

a) Accession

- D3 : les équipes classées premières de chaque poule accèdent automatiquement en D2.
- D4 : A l'issue de la seconde phase, les équipes classées premières de chaque poule accéderont au niveau D3.

Si une ou plusieurs places sont vacantes, la ou les meilleures équipes troisièmes de D4 accède(nt) à la D3 et la ou les meilleures équipes troisièmes de D5 accèdent à la division supérieure.

b) Descente

- D3 : les deux derniers de chaque poule descendent automatiquement en phase de brassage D4/D5
- D4/D5 : A la fin de la deuxième phase les équipes de D4 (hors accession) et D5 sont reversées dans la poule de brassage pour la saison suivante

Des descentes supplémentaires peuvent être provoquées par application des dispositions de l'article 26 du règlement du championnat de D1.

La Commission rappelle également que toute équipe forfait général est automatiquement rétrogradée en division inférieure la saison suivante.

Prochaine réunion le 31 août 2022.

Le Président de séance,
Bernard Guiraudou

Le Secrétaire de séance,
Sylvain Sanna



Hérault Sport
vous accompagne à
tous les âges et sur
tous les terrains !



Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»
ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité
BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4
e-mail : info@heraultsport.fr

Sport
Hérault